



MINISTRE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



**PROJET DE STABILISATION ET RECONSTRUCTION DE L'EST DE LA RDC :
FOURNITURE POUR LE REEQUIPEMENT DE LA BRIGADE DE L'OFFICE DES
ROUTES DU MANIEMA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
10^{ème} FED PIN 2008-2013 Enveloppe B**

CLARIFICATIONS

Le montant de la garantie de soumission à considérer pour le lot 5 est celui qui figure dans les conditions de participation dans l'avis de marché, section 11 (garantie de soumission), soit 6000 euros.

La page des instructions aux soumissionnaires modifiée est reprise en annexe.

Les spécifications techniques à considérer pour le poste 4.2 « Bétonnière 300L » sont également jointes en annexe.

Fait à Kinshasa, le

04 03 2011

Alexis THAMBWE MWAMBA



Annexes:

- Page 21 des instructions aux soumissionnaires
- Spécifications techniques bétonnière de chantier

- 21.4. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier les quantités prévues pour les lots dans la limite de 100 %. L'augmentation ou la réduction de la valeur totale des fournitures qui résulte de cette modification des quantités ne peut excéder 25% du montant de l'offre. Les prix unitaires de l'offre sont applicables aux quantités commandées dans les limites de cette modification.
- 21.5. Dans un délai de 30 jours après la réception du contrat signé par le pouvoir adjudicateur, l'attributaire doit signer et à renvoyer le contrat avec la garantie de bonne exécution (si applicable) au pouvoir adjudicateur. Dès signature, l'attributaire devient le titulaire du contrat et le contrat entre en vigueur.
- 21.6. S'il ne parvient pas à signer et à renvoyer le contrat avec les garanties financières demandées dans un délai de 30 jours après réception de la notification, le pouvoir adjudicateur peut considérer l'acceptation de l'offre comme nulle et non avenue, sans préjudice de la saisie de la garantie de soumission, des droits à compensation ou des recours dont il dispose du fait de cette incapacité et sans possibilité de contestation de la part du soumissionnaire retenu à son encontre.
- 21.7. La garantie de bonne exécution visée par les conditions générales est fixée à 10% du montant du marché et devra être présentée selon le modèle figurant en annexe au dossier d'appel d'offres. Elle sera libérée dans les 45 jours suivant la délivrance du certificat de réception définitive par le pouvoir adjudicateur, sauf pour la partie imputable au service après-vente.

22. Garantie de soumission

La garantie de soumission visée à l'article 11 des présentes instructions est fixée à :

Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6
16 000 €	23 000 €	45 000 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €

et devra être présentée selon le modèle figurant en annexe au dossier d'appel d'offres. Elle doit demeurer valable au moins 45 jours au-delà de la période de validité des offres. Les garanties de soumission fournies par les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont retournées en même temps que la lettre aux soumissionnaires non retenus. La garantie de soumission fournie par l'attributaire est libérée au moment de la signature du contrat, après fourniture de la garantie de bonne exécution.

23. Clauses déontologiques

- 23.1. Toute tentative d'un candidat ou d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à conclure des ententes illicites avec ses concurrents ou à influencer le comité ou le pouvoir adjudicateur au cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres entraîne le rejet de sa candidature ou de son offre et peut l'exposer à des sanctions administratives.

4.2 BETONNIERE 300 L

2	3	4	5
SPECIFICATIONS DEMANDEES	SPECIFICATIONS PROPOSEES	NOTES, REMARQUES, REF. DE LA DOCUMENTATION	NOTES DU COMITE D'EVALUATION
Moteur diesel 4 temps			
Puissance \geq 5 kW			
Filtre à air à sec à double cartouche avec indicateur de colmatage ou équivalent			
Refroidissement par air ou par eau,			
Moteur sous capotage échappement avec protège pluie ou équivalent,			
Filtre à gasoil primaire et secondaire.			
Capacité de la cuve \geq 400 litres			
Capacité de malaxage \geq 300 litres			
Cuve horizontale blindée à inversion de sens de marche			
Mécanisme de rotation de la cuve enfermé dans carter à bain d'huile			
Transmission par courroies trapézoïdales			
Châssis mobile avec un essieu tractable derrière véhicule			
Béquilles de stationnement télescopiques			

Handwritten signature

réglables			
Barre de remorquage amovible			
Pneumatiques avec chambre à air ou roues pleines diamètre minimum 350 mm.			
Une roue de secours.			

Neil

**CORRIGENDUM N° 2****DAO Fourniture pour le rééquipement de la brigade de l'Office des routes du Maniema en RDC**

Afin de permettre aux entreprises potentielles de finaliser leurs dossiers à soumissionner à l'appel d'offre ci-dessus un délai supplémentaire leurs est accordé pour la soumission des offres et la date limite pour recevoir leurs offres est reportée au 23 novembre 2011 contrairement au 10 novembre comme indiqué dans le corrigendum n°1.

En conséquence, le calendrier communiqué au point 2 des Instructions aux Soumissionnaires est modifié comme suit :

2 Calendrier

	DATE	HEURE (**)
Réunion d'information/visite (si nécessaire)	-	-
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement au pouvoir adjudicateur	-	-
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par le pouvoir adjudicateur	-	-
Date limite de remise des offres	23 novembre 2011	16 H00
Séance d'ouverture des offres	23 novembre 2011	16 H15
Notification de l'attribution du marché à l'attributaire	09 décembre 2011 **	-
Signature du contrat	02 janvier 2011 **	-

(*) **Les heures sont celles du fuseau horaire du pays du pouvoir adjudicateur**

(**) **Dates provisoires**

Kinshasa, le 04 NOV 2011

Alexis THAMBWE MWAMBA
Coordonnateur de la COFED

